

NON à l'initiative sur le fonds pour le climat et appel clair contre la redevance d'entreprise SSR

Recommandations de vote pour les votations du 8 mars : metal.suisse s'oppose à l'initiative sur le fonds pour le climat. Cette initiative gaspillerait de manière unilatérale les fonds fédéraux, contournerait le frein à l'endettement et affaiblirait le principe du pollueur-payeur. Avec la loi sur le climat et l'innovation (KIG), la Confédération dispose déjà d'un moyen efficace pour promouvoir la protection du climat. En ce qui concerne l'initiative SRG, metal.suisse critique le fait que l'obligation de taxe pour les entreprises constitue une double imposition injuste. metal.suisse ne commente toutefois pas le projet en ce qui concerne le domaine non entrepreneurial.

L'initiative sur le fonds pour le climat exige que la Confédération verse chaque année jusqu'en 2050 un montant correspondant à 0,5 à 1 % du PIB dans un fonds destiné à financer des investissements dans la protection du climat. Ce montant serait exclu du frein à l'endettement. metal.suisse a déjà soutenu à plusieurs reprises l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 et s'est également engagé en faveur de l'adoption de la loi sur la protection du climat. Cependant, la présente initiative va trop loin et entraînerait une pression sur le budget fédéral, augmenterait la dette et imposerait une charge massive aux industries à forte consommation d'énergie. L'initiative repose sur un raisonnement erroné : une augmentation des fonds fédéraux ne signifie pas automatiquement plus d'investissements dans des projets climatiques. Au contraire, il existe un risque d'effets d'aubaine, qui se traduiraient simplement par un transfert des fonds privés vers les fonds publics. Les coûts supplémentaires devraient être couverts par les recettes fiscales et l'endettement. Cela n'est pas viable sur le plan économique et compromettrait la stratégie climatique actuelle et équilibrée de la Suisse. Le modèle du frein à l'endettement a fait ses preuves et metal.suisse rejette clairement son assouplissement. Les entreprises à forte consommation d'énergie dans l'industrie de l'acier et de l'aluminium risquent en outre de devoir supporter des coûts supplémentaires dans le domaine de l'énergie et du commerce des émissions. Les coûts énergétiques représentant déjà une charge importante pour ces entreprises, cette initiative pourrait accélérer la disparition de ce secteur industriel et favoriser ainsi indirectement l'importation de matériaux de construction produits de manière moins durable (mot-clé « fuite de carbone »).

L'initiative SRG demande une réduction des redevances radio et télévision privées annuelles de 335 francs à 200 francs par an, ainsi que la suppression de la redevance annuelle pour les entreprises. Pour metal.suisse, la redevance des entreprises représente une charge injustifiée, en particulier pour les PME. Les médias sont consommés par des particuliers et non par des entreprises. Le calcul sur la base du chiffre d'affaires est également inacceptable. Les entreprises du marché intérieur qui ont des marges faibles (par exemple dans le commerce) réalisent des chiffres d'affaires élevés avec peu d'employés et des marges faibles. Cette situation doit être corrigée. Toutefois, l'initiative va au-delà de la question de la taxe sur les entreprises et touche d'autres domaines qui ne relèvent pas du champ d'activité de metal.suisse. metal.suisse s'abstient donc de prendre position et de se prononcer sur la question de savoir si la taxe sur les entreprises doit être supprimée au moyen de cette initiative ou si elle doit être traitée séparément.

L'association faîtière metal.suisse promeut la construction métallique, la construction en acier et la construction de façades en Suisse et s'engage en faveur du recyclage des matériaux métalliques. L'association est convaincue que ses méthodes de construction et ses matériaux peuvent contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse. Ainsi, les matériaux recyclés sont aujourd'hui la norme et l'association promeut des concepts de réutilisation et de recyclage des bâtiments et des composants de construction et soutient leur mise en œuvre.

Contact médias metal.suisse

Andreas Steffes
Hendrik Rowedder
Viaduktstrasse 8
4051 Bâle
info@metalsuisse.ch

+41 61 228 90 32 / +41 76 426 34 01
+41 61 202 94 35